



**District de l'Aude  
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

## COMMISSION DEPARTEMENTALE A L'ARBITRAGE

### PROCÈS VERBAL N°7 - jeudi 7 novembre 2024 à 18h00

Présents : Maxime KERROUX, Océane JACOMET, Nasser KHOUCHANE, Thierry LESVIGNE, Radouane MOUSSAOUI, François PADJEN, Frédéric PAUTHE, Pascal PIQUEMAL

Visioconférence : Dorian ARREGHINI, Frédéric LEVILLAIN, Lucie PIQUEMAL, Inaya RIVALAIN, Claude SAUNIER,

La séance est ouverte par le président à 18h00.

#### ORDRE DU JOUR

- Audition d'un JAD2 à 18h30 et d'un arbitre D3 à 19h30
- Présentation des nouveaux membres et évolution de la CDA
- Retour sur les notes théoriques et échec/absence aux tests physiques
- Point des différents pôles (Désignation, observation, jeune et pôle référent)
- Promotion accélérée JAD et/ou opportunité senior D2 ?
- Catégorie nouveaux arbitres
- Proposition changement RI
- Manquement
- Divers

## APPROBATION DU PROCÈS VERBAL N° 6

Approbation à l'unanimité du procès-verbal N°6 du 22/10/2024.



**District de l'Aude  
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

## AUDITION D'UN JAD2

Les membres de la CDA ont pris connaissance des faits.

Rappel des faits :

- Lors de la rencontre Montplaisir Trapel catégorie U15
- Lors de la rencontre, l'arbitre a infligé deux cartons jaunes à chacune des équipes présentes. À la fin du match monsieur l'arbitre n'a pas retranscrit ces cartons sur la feuille de match informatisée, estimant lui-même qu'il n'était pas mérité. Ce même arbitre a attesté qu'aucun des clubs ne lui avaient demandés d'enlever ces cartons. Version réitérée lors de son audition.

Délibération : La CDA autorise le JAD2 à être de nouveau désignable sur des rencontres, mettant fin à sa suspension à titre provisoire.

## AUDITION DE L'ARBITRE D3

Les membres de la CDA ont pris connaissance des faits.

Rappel des faits :

- Retour sur sa faute technique commise lors de la rencontre Saint Eulalie Montagne Noire ayant entraîné une réserve technique posé par l'US Montagne Noire jugée irrecevable sur la forme mais justifiée sur le fond. L'arbitre reconnaît son erreur et l'a pleinement assumé dès qu'il en a pris connaissance par son observateur.

Délibération : La CDA décide de faire un rappel à l'ordre à cet arbitre

## Présentation des nouveaux membres

Madame Océane Jacomet et Monsieur Frédéric Pauthe intègrent la CDA. Leurs compétences et leurs enthousiasmes seront de précieux atouts pour notre équipe.



**District de l'Aude  
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

## Retour sur les notes théoriques et échecs/absences aux test physique

Les arbitres ayant échoué au test physique arbitrent en catégories inférieures.

Des rattrapages aux tests physiques pourront être proposés lors de la FIA, à la demande des arbitres en situation d'échecs.

Pour les jeunes arbitres, il sera proposé une session un vendredi soir pour s'entraîner aux lois du jeu.

Possibilité d'une évolution des tests théoriques avec une partie plus conséquente de QCM mais la CDA insiste sur le fait que chaque arbitre doit savoir répondre aux fondamentaux (procédure remise en jeu/réserve technique, motif d'AVT, CFD, etc..).

## Point des différents pôles

### Pôle désignation :

Différents membres continuent à être formés à cette tâche ardue. L'objectif du Président Maxime Kerroux est de déléguer au plus vite ces missions afin de pouvoir valider d'autres objectifs.

Depuis le début de la saison, 30 observations ont été effectuées.

Le responsable des observations senior Dorian Arreghini prévoit d'allonger le délai de préavis à 10 jours pour faciliter l'organisation des observateurs sur le terrain. Cette décision vise à offrir une meilleure anticipation pour les observateurs, leur permettant de s'organiser plus efficacement tant en termes de préparation que de logistique. Actuellement, avec un délai plus court, il est parfois difficile pour certains observateurs de coordonner leurs disponibilités.

### Pôle jeune :

Depuis le début de la saison, tous les arbitres U13 ont été accompagnés lors de leurs rencontres. La catégorie JAD1 compte 3 personnes qui ont tous pu être observés depuis le début de la saison.

- Un JAD2 sera prochainement observé une seconde fois afin de statuer sur une promotion accélérée en JAD1



## District de l'Aude de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

- Un JAD2 bénéficiera d'une deuxième observation prochainement afin de l'installer sur des matchs U15

La catégorie JAD2 compte 7 arbitres dont 4 ont été observés. L'effectif de jeunes arbitres devrait être renforcé avec les deux FIA à venir.

### Pôle référent :

Les résultats des tests écrits sont jugés insuffisants. De plus, quelques retours témoignent de tenus jugés incorrectes lors de l'arrivée au stade (short, survêtement, ...). Un mail sera envoyé à l'ensemble des arbitres.

Aucun retour n'a été communiqué concernant les actions menées par les arbitres référents au sein de leurs clubs. Seul un arbitre a effectué une sensibilisation au sein de son club.

## Opportunité senior D2

Actuellement, il y a 11 arbitres désignables en D1. Certains week-ends, le district fait appel à des arbitres de ligue pour couvrir l'ensemble des matchs. En ce sens, la CDA souhaite offrir l'opportunité aux meilleurs arbitres D2 d'arbitrer des matchs au centre en D1. Ceux-ci ont su se mettre en avant grâce à leur observation pratique, leur note théorique et leur comportement. Les candidats sont : Hassan Abdelmoumen, Rabie Agguich, Nathan Colbiati, Kamel Fahchouch et Samir Labrigui. Deux d'entre eux seront observés dans les semaines à venir. La CDA décidera alors d'en retenir trois au minimum pour effectuer des matchs en tant qu'arbitre central D1.

## Catégorie nouveaux arbitres

Ingrid Caron : Catégorie D2

Tony Montoya : Jeune arbitre stagiaire

Amin El Khamkhoumi : Jeune arbitre stagiaire



**District de l'Aude  
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

## Modification R.I

Modification de l'article 18 :

- « Catégorie District 2 : Arbitres pouvant diriger les rencontres de District du niveau Départemental 2 et les niveaux inférieurs, ainsi qu'arbitre assistant sur les compétitions de Départemental 1 et les compétitions de Ligue si nécessaire. Ils peuvent être également désigner en tant qu'arbitre central sur les rencontres de Départemental 1, sous réserve de notes probantes et validation par la CDA. »

Modification de l'article 71 :

« **Pour les catégories D1, JAD1 et AA1** : En cas d'échec ou d'absence, une séance de rattrapage est organisée, et en cas de nouvel échec ou absence, l'arbitre sera déclassé à la suite du rattrapage suivant les performances réalisées à l'appréciation de la Commission. Un arbitre D1 en situation d'échec au test physique à l'issue de la saison sera automatiquement rétrogradé en catégorie D2. »

## Courrier

La CDA juge irrecevable les motifs de la demande d'un arbitre de changer de District.

## Divers

Modification des observateurs D1 :

Inaya Rivalain (R3) et Radouane Moussaoui (R2) s'ajoutent à Thierry Lesvigne (R3) en tant qu'observateur D1 en inopinée. Himed Boutaleb (R1), Abdellah Azrour (AAR1) et Mourad Bouyelli (R2) continueront également à observer les D1.

Une observation non-conforme est neutralisée, l'arbitre concerné sera de nouveau observé.

Le Président Maxime KERROUX remercie les participants et lève la séance à 20h45.

**La secrétaire de la commission**  
**Mme Océane JACOMET**

**Le Président de la commission**  
**M. Maxime KERROUX**